



**NYC** CARES  
Children Collaborative Assessment,  
Response, Engagement & Support

150 William Street New York, NY 10038

## Coordonnées

**Nom CPS CARES :**

---

Coordonnées/Téléphone portable

---

Adresse électronique

---

Adresse du bureau :

---

**Nom des superviseurs CPS CARES :**

---

Coordonnées/Téléphone portable

---

Adresse électronique

---

**Nom des responsables CPS CARES :**

---

Coordonnées/Téléphone portable

---

Adresse électronique

---

**NYC** CARES  
Children Collaborative Assessment,  
Response, Engagement & Support

150 William Street New York, NY 10038

**NYC** CARES  
Children Collaborative Assessment,  
Response, Engagement & Support



**Nous pouvons  
aider votre famille**

**Programme d'Intervention pour  
évaluation familiale (Family  
Assessment Response) de l'ACS**

Adaptation des Profils des pratiques d'interventions  
différentielles de l'Ohio

# Comment pouvons-nous aider votre famille ?

Il peut être à la fois intimidant et compliqué pour une famille de se confronter à l'Administration des services à l'enfance (Administration for Children's Services, ACS) de la ville de New York. Il existe plusieurs moyens d'avoir accès aux services de l'ACS, mais vous y êtes confronté(e) parce qu'une personne a fait un signalement à l'État concernant une préoccupation sur la sécurité de votre ou vos enfants. Par conséquent, l'ACS désignera un représentant du service de protection de l'enfance (Child Protective Specialist, CPS) spécialisé en évaluation collaborative, intervention, engagement et assistance pour vous rencontrer si vous le souhaitez.

Vous et le CPS CARES discuterez de la situation, ainsi que des événements et des actions qui pourraient être à l'origine de cette situation, afin de déterminer les meilleures solutions pour préserver votre sécurité et celle de votre enfant. Le CPS CARES vous posera des questions concernant les points forts et les préoccupations de votre famille, afin de déterminer comment vous pouvez collaborer pour gérer ces besoins ou ces préoccupations en lien avec la sécurité. Ensemble, vous créez un plan de solutions centrées sur votre ou vos enfants et votre famille, qui s'appuieront sur vos points forts, afin de garantir la sécurité de votre ou vos enfants. Sauf dans le cas où un enfant est exposé à des risques graves ou imminents, vous pouvez choisir d'accepter ou de refuser les services proposés. Dans le cadre du CARES, le programme d'Intervention pour évaluation familiale de l'ACS, aucune décision ne sera prise concernant le signalement donc il n'y a aucune indication ni aucun signalement infondé sur votre dossier.

## NOUS AVONS POUR OBJECTIF DE TRAVAILLER AVEC VOUS PAR LES MOYENS SUIVANTS :

### Engagement

Nous fixons des objectifs communs pour évaluer et veiller à la sécurité, au bien-être et à la stabilité familiale de votre ou vos enfants.

### Évaluation

Nous recueillons des informations sur les points forts et les besoins de votre famille.

### Partenariat

Nous développons des relations respectueuses et pleines de sens avec votre famille pour réaliser nos objectifs communs.

### Planification

Avec vous, nous développons des stratégies, nous fixons des mesures à prendre et des objectifs à atteindre.

### Mise en œuvre

Nous identifions et nous mettons en place les services et les ressources les plus efficaces pour votre famille.

### Suivi

Nous faisons le suivi de l'évolution des plans et des programmes de services pour savoir s'ils répondent aux objectifs souhaités pour votre famille.

### Défense

Nous intervenons pour permettre à votre famille d'obtenir les ressources nécessaires de la part d'autres groupes ou organismes.

### Démonstration des compétences culturelles dans la diversité

Nous apprenons à connaître la diversité de votre famille et la respectons dans le contexte de sa culture et d'autres cultures.

### Communication

Nous assurons l'efficacité de l'envoi et de la réception des informations par des méthodes diverses.

### Collaboration

Nous entretenons des relations bien définies et mutuellement bénéfiques.

## CARES - Évaluation collaborative, intervention, engagement et assistance

L'Administration des services à l'enfance (ACS) de la ville de New York dispose de deux options pour répondre à des signalements validés par l'État de faits de maltraitance et de négligence envers des enfants : une intervention traditionnelle ou la méthode CARES. Ces deux méthodes permettent au CPS CARES de l'ACS de prendre en charge les préoccupations, les risques et

les points forts propres à chaque famille en matière de sécurité, de manière collaborative et respectueuse. Dans les deux cas, l'objectif premier est la sécurité de l'enfant. Les dossiers CARES ne se concluent par aucune décision/conclusion officielle à propos du signalement.

## Réponse du CARES aux préoccupations pour la sécurité d'un enfant

Il peut être effrayant pour une famille de recevoir un appel téléphonique ou une visite des services à l'enfance, surtout si elle est déjà confrontée à des problèmes et des défis stressants.

Nous comprenons que la famille puisse avoir un sentiment de honte, de peur ou de colère à cause du signalement. Nous comprenons aussi qu'elle peut se

sentir menacée par la possibilité d'une incursion d'un organisme gouvernemental dans sa vie.

Il est important pour l'ACS d'apporter une assistance rapide aux familles qui ont besoin d'aide pour assurer la sécurité de leurs enfants et des membres de la famille. Cette méthode d'Évaluation collaborative, intervention, engagement et assistance (CARES) donne cette possibilité.

## Pourquoi CARES ?

Le service CARES est fondé sur la certitude que les parents aiment leurs enfants, souhaitent leur sécurité et veulent grandir ensemble, dans le cadre de la famille. Parfois, certains parents ont besoin d'aide pour y parvenir. Le service CARES peut apporter cette aide. Certains parents éprouvent des difficultés à assurer la sécurité de leurs enfants.

Dans ce cas, les services à l'enfance doivent intervenir en menant une enquête approfondie et en réalisant une évaluation complète, afin d'évaluer et d'assurer la sécurité des enfants. Le service CARES est une alternative adaptée à tous, à l'exception des signalements de faits plus graves de maltraitance et de négligence envers des enfants.

## Deux options pour contribuer à la sécurité de vos enfants

### Intervention traditionnelle

- Elle est obligatoire pour un signalement d'agression sexuelle, de maltraitance entraînant des blessures graves ou s'il est avéré que des enfants sont exposés à un risque grave et imminents.
- Le tribunal peut intervenir.
- Cette méthode demande une décision/conclusion concernant les accusations portées.

### CARES

- Cette méthode est utilisée lorsque les signalements de faits de maltraitance ou de négligence ne présument pas de préjudices graves ou imminents.
- Elle s'articule autour d'un partenariat axé sur la sécurité avec les familles.
- Elle ne demande aucune décision/conclusion à propos du signalement.